

LA LETTRE ECO

N°111

24 janvier 2015

SOMMAIRE

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Les bourses votent Draghi
- Les taux creuseront ils la piscine ?
- L'euro, la parité en ligne de mire !

Si vous étiez absent cette semaine

- Super Mario a lancé la balle, aux Européens de jouer maintenant
- Quand le Royaume-Uni roule
- Le FMI tempère les optimistes de tout poil

Le Coin de la Conjoncture

- Grèce, le plus dur commence
- Europe, mon cher travail
- Quand l'Afrique sub-saharienne s'éveille

Le Coin des Tendances

- Le Royaume-Uni, la nouvelle puissance agricole
- Pas tendance du tout, de moins en moins d'entreprises innovantes en Europe

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats au 23 janvier 2015	Variation sur 5 jours	Résultats au 31 déc. 2014
CAC 40	4640	+5,96 %	4 272 pts
Dow Jones	17 672	+0,92 %	17 823
Nasdaq	4 757	+ 2,66 %	4 777
Dax Allemand	10 649	+ 4,74 %	9 805
Footsie	6 841	+ 4,31 %	6 566
Eurostoxx	3 246	+ 4,72 %	3 146
Nikkei	17 511	+ 3,84 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans Vendredi 15 janvier 20 H	0,557 %	0,6610 %*	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans vendredi 15 janvier 20 H	0,367 %	0,467 %*	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,825	1,793 %*	2,17 %
Cours de l'euro / dollars Vendredi 23 janvier 20h	1,12	-2,82 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars (1^{er} fixing Londres)	1293	+2,98 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars Vendredi 23 janvier à 20 H	48,90	-1,80 %	57,54

*taux au 16 janvier

Les bourses votent Draghi en attendant Syriza

Les investisseurs ont salué l'audace de la BCE. La bourse de Paris a enregistré sa meilleure semaine depuis trois ans avec une hausse de 5,96 %. Depuis le 1^{er} janvier, le CAC a gagné 8,61 % et a dépassé en clôture, vendredi 23 janvier, 4 640 points son meilleur niveau depuis la crise de 2008.

La bourse de Francfort a battu également son record historique à 10 704 points et a clos, vendredi, à 10 649 points. Les bourses de New-York sont, pour une fois, à la traîne.

Les taux d'intérêt ont touché le fond de la piscine, maintenant ils creusent le fond

Depuis des mois, il est répété que les taux d'intérêt ont atteint un plancher mais il y a bien longtemps qu'ils creusent le fond de la piscine. Les taux d'intérêt sur les titres publics français sont négatifs jusqu'à l'échéance de deux ans. Jeudi 22 janvier, après l'annonce du Quantitative Easing, les taux d'intérêt sur les titres publics ont repris le chemin de la baisse. L'OAT français à 10 ans est ainsi tombée à moins de 0,60 % et le taux allemand à moins de 0,4 %. Le 10 ans espagnol est passé sous la barre des 1,4 % quand le taux portugais diminuait de 19 points de base à 2,556 %. Certes, si la chute des taux intègre celle des prix, il n'en demeure pas moins que les Etats européens s'endettent à faibles coûts et que cela devrait durer jusqu'en 2016 voire au-delà.

L'euro, la parité en ligne de mire

Les pronostics sont de plus en plus complexes. Il était admis que le retour de la parité euro / dollar s'effectuerait en 2016, or elle pourrait intervenir plus tôt. Si la FED augmente ses taux et si l'écart de croissance entre les deux zones persiste, rien n'interdit, au rythme actuel, que cette fameuse parité symbolique soit atteinte avant la fin de l'année. Ce qui est certain, c'est que l'euro est désormais en-dessous de son cours de création par rapport au dollar.

SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...

Mario Draghi a lancé la balle ; aux Européens de jouer maintenant !

Mario Draghi était attendu et a répondu présent. Après la prise de position de la Cour de Justice de l'Union Européenne légitimant les programmes d'achats d'actifs, après la déconnexion du franc suisse de l'euro, la BCE avait les mains libres pour lancer son Quantitative Easing. Le programme est conséquent. Mario Draghi a ainsi annoncé que les volumes mensuels d'achat atteindraient « 60 milliards d'euros jusqu'à fin septembre 2016 et (...), quoi qu'il en soit, jusqu'à ce que nous constatons un ajustement durable de la trajectoire d'inflation conforme à notre objectif d'atteindre des taux d'inflation inférieurs mais proches de 2 % à moyen terme ». L'enveloppe globale pourra donc s'élever à 1 140 milliards d'euros. Ce plan débutera au mois de mars. Aussi ambitieux soit-il, il est inférieur à celui mis en œuvre par la FED de 2012 à 2014 qui portait sur 1600 milliards de dollars.

Au niveau de la répartition du risque, 20% en sera supporté par la BCE quand les 80% restant seront partagés par les banques centrales des pays de la zone euro, limitant ainsi le degré de solidarité entre contribuables européens. Ces 80 % seront répartis en fonction de la participation des banques centrales nationales au capital de la BCE. C'est une concession faite à l'Allemagne qui était initialement hostile à ce programme de rachats. Toujours au rayon des risques, la Grèce pourrait ne pas être éligible au plan dès le mois de mars. En effet, le programme ne doit pas aboutir à une détention par les banques centrales de plus de 33 % de la dette d'un Etat. Or, il faudra attendre le mois de juin pour que la Grèce descende en-dessous de ce seuil.

Mario Draghi a précisé que les 60 milliards d'euros d'achats de titres englobent les programmes déjà annoncés, le programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset-backed securities purchase programme, ABSPP) et le programme d'achat d'obligations sécurisées (CBPP3).

La BCE n'achètera pas des titres sur le marché primaire. Elle acquerra, contre de la monnaie de banque centrale, sur le marché secondaire, des obligations émises par les administrations centrales, les agences et les institutions européennes de la zone euro.

Cette injection de liquidités a pour objectifs économiques de favoriser le retour du taux d'inflation autour de 2 % à moyen terme conformément au mandat que la BCE a reçu. Les taux d'intérêt devraient rester durablement bas jusqu'en 2016, voire au-delà, si nécessaire. Le financement des dettes publiques en sera d'autant facilité. Le mouvement de baisse de l'euro face aux autres grandes monnaies devrait se poursuivre. Il en résulte une amélioration de la compétitivité européenne. Le renchérissement des importations est limité en raison de la baisse des cours des matières premières et de l'énergie. L'alignement des planètes, pétrole, euro, crédit, plan Juncker, devrait donc favoriser l'émergence d'une croissance en zone euro faute de quoi il y aura de quoi se poser quelques questions.

Mario Draghi a souligné que l'Europe ne pouvait pas compter que sur la seule politique monétaire pour s'en sortir. Il a clairement indiqué qu'« il faut que les gouvernements et la Commission européenne agissent ». « La politique monétaire peut créer les bases pour la croissance, mais pour que la croissance s'affermisse il faut de l'investissement ».

Le plan ne résoudra pas tous nos problèmes d'un coup de baguette magique comme le prouvent les difficultés de l'économie japonaise. La monétisation croissante des dettes publiques ne doit pas entraîner un relâchement dans les politiques de réformes et d'assainissement financier. Il ne faudrait pas que le plan Draghi ait l'effet inverse à celui recherché. Les acteurs économiques pourraient se complaire dans la recherche du zéro risque et différer les investissements. La demande finale doit à un moment ou un autre être réactivée. Il est certainement important que le plan Juncker de relance de l'investissement en Europe soit lancé au plus vite.

Les épargnants peuvent apparaître comme les perdants de cette affaire. Des voix allant dans ce sens ont été entendues en Belgique comme en Allemagne. Tel n'est pas le cas. En effet, tout épargnant qui se respecte a tout gagné d'une amélioration de la conjoncture.

Les rendements des produits fortement investis dans des obligations d'Etat devraient rester bas durablement. Les livrets bancaires sont également touchés par la baisse des taux. Les obligations d'entreprise devraient être recherchées car leur rendement devrait rester attractif. En effet, la demande en produits sans risque est telle que pour attirer les investisseurs sur des produits tiers, il est nécessaire d'offrir du rendement. Les actions devraient sortir gagnantes du plan Draghi surtout si la croissance économique en zone euro s'affermi au cours de l'année 2015. La volatilité devrait, en revanche, s'accroître du fait des volumes de liquidité présents à l'échelle

mondiale. En fonction des événements, les bourses ont de fortes chances de connaître des à-coups assez violents dans les prochains mois. L'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis pourrait influencer sur le cours des actions.

Au niveau des ménages, certains reprochent à la BCE de vouloir relancer l'inflation et donc de réduire le pouvoir d'achat. Or, la déflation constitue pour les revenus des ménages un risque bien plus grand. Elle pourrait générer une spirale vicieuse de baisse des prix et des salaires par une attrition généralisée de l'économie.

Quand le Royaume-Uni roule sa bosse, ça amasse mousse...

La production automobile en Grande Bretagne a enregistré, en 2014, son meilleur résultat depuis 2007 avec 1,528 million de véhicules. La production a été portée essentiellement par le marché intérieur, les exportations ayant été pénalisées par la stagnation de la zone euro. L'industrie automobile britannique est contrôlée par des entreprises étrangères, Tata, BMW, Toyota, General Motors... qui ont repris de vieilles marques anglaises. Les usines britanniques figurent désormais parmi les plus modernes d'Europe. Plus de 9 milliards d'euros ont été investis ces deux dernières années. Le succès des Mini et des nouvelles Range Rover (Evoque) en sont les meilleures illustrations. Le secteur de l'automobile a profité à plein de la reprise britannique en 2014. La consommation britannique bénéficie du recul du chômage (5,8 %) même si le taux d'activité reste encore faible (63,2 %) et que les augmentations de salaire sont rares. L'emploi à temps partiel subi a fortement augmenté depuis la crise ce qui ne contribue à l'augmentation de la masse salariale. Malgré cette zone d'ombre, le taux de croissance devrait atteindre cette année près de 2,7 % contre 2,5 % en 2014.

Le FMI tempère les optimistes de tout poil !

Avant les annonces de la BCE, le FMI avait endossé les habits du rabat-joie. L'organisation internationale avait douché les espoirs de certains qui, nombreux, pensaient que la croissance pourrait repartir grâce à un pétrole pas cher. Selon le FMI, la croissance sera plus faible, cette année, que prévu. Elle ne devrait pas dépasser 3,5 % quand initialement elle devait atteindre 3,8 %. En 2016, la hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) global ne s'élèverait qu'à 3,7 % contre 4 % anticipé encore en octobre.

Olivier Blanchard, économiste du FMI, considère que la baisse du prix du pétrole devrait générer un surcroît de croissance compris entre 0,3 et 0,7 % l'an prochain. Pour 2016, le gain serait de 0,4 à 0,8 %. Les pays dits avancés seront les premiers bénéficiaires du contrechoc. Ainsi, aux Etats-Unis le taux de croissance devrait passer à 3,7 % pour 2015 et 2016 contre 3,5 % initialement prévu. Le FMI souligne néanmoins que la hausse du dollar pénalisera les exportations des Etats-Unis dans les prochains mois.

Le FMI est, en revanche, plus inquiet pour l'Europe, où la faiblesse des perspectives d'investissement pèse sur les anticipations de croissance. Cette dernière ne s'élèverait qu'à 1,2 % en 2015 (- 0,2 % par rapport aux prévisions du mois d'octobre). Le taux de croissance de l'Italie devrait être de 0,4 %, celle de la France de 0,9%

quand celle de l'Allemagne atteindrait 1,3%. Le FMI souligne la nécessité de maintenir une politique monétaire accommodante ce qui est en phase avec les positions de la BCE.

Le taux de croissance des pays émergents et en développement devrait s'établir, toujours selon le FMI, à 4,3 % cette année, ce qui représente 0,7 point de moins par rapport aux prévisions de l'automne dernier. Cette correction est imputable en grande partie à la Chine dont la croissance sera, cette année, inférieure à 7 % (6,8 % et 6,3 % l'an prochain) après 7,4 % en 2014. La Russie, devrait connaître, de son côté, un recul de son PIB de 3 % cette année, avec un repli supplémentaire de 1 % en 2016. Les pays producteurs d'énergie seront bien évidemment confrontés à une baisse de leur taux de croissance en 2015 avec des réductions pouvant atteindre deux à trois points. La Colombie, le Venezuela ou le Nigeria sont les plus concernés tout comme l'Algérie.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Grèce, le plus dur commence !

Le parti Syriza, en remportant les élections législatives du 25 janvier, devrait accéder pour la première fois de son histoire au pouvoir. Le plus dur commencera alors avec comme premier défi à relever la constitution d'un gouvernement et d'une majorité. Très rapidement, le nouveau pouvoir devra engager des négociations avec la troïka (Commission européenne, BCE, FMI) qui avaient été suspendues à la fin de l'année dernière.

Depuis quelques semaines, Syriza a modéré ses revendications afin de gagner en crédibilité et faciliter la constitution d'un éventuel gouvernement de coalition. La sortie de la zone euro a été oubliée d'autant plus vite qu'une majorité d'électeurs grecs y est hostile.

De ce fait, les responsables de Syriza ont mis l'accent sur la fin de la rigueur et sur la nécessité de restructurer la dette publique atteignant plus de 175 % du PIB. Ils proposent pour cela de réunir une « Conférence européenne de la dette » en vue d'aboutir à une solution négociée sur le modèle de la conférence sur la dette allemande de 1953. Ce parallèle ne saurait guère plaire aux Allemands.

En cas de victoire, Alexis Tsipras, propose de suspendre le Mémorandum actuel qui lie la Grèce à la Troïka, quelle que soit l'issue des négociations sur la dette, et de le remplacer par un plan de reconstruction nationale fondé sur quatre piliers :

- Faire face à la crise humanitaire ;
- Relancer l'économie et restaurer la justice fiscale ;
- Lancer un plan national de création d'emplois ;
- Réformer le système politique et renforcer la démocratie.

L'ensemble de ce programme a été évalué à 11,4 milliards d'euros. Alexis Tsipras propose pour le financer de :

- Recouvrer des arriérés dus à l'Etat et à la Sécurité Sociale à hauteur de 3 milliards d'euros;
- Lutter contre l'évasion et la fraude fiscale ;
- Utiliser le Fonds Hellénique de Stabilité Financière à hauteur de 3 milliards d'euros ;
- Utiliser des fonds européens et les ressources du Fonds Social Européen.

Les Allemands ont durant la campagne fait comprendre que la renégociation des accords adoptés par les précédents gouvernements n'était pas d'actualité. En voulant prévenir toute surenchère de la part du nouveau pouvoir grec, les autorités allemandes entendent rassurer les électeurs et les épargnants déjà déboussolés par l'évolution de la politique de la BCE. Ils ne veulent pas être en position défensive après le 25 janvier.

En cas de renégociation de la dette, les contribuables allemands et français seraient les plus exposés. En effet, après l'effacement d'une grande partie des créances détenues par le privé, la dette publique grecque est principalement entre les mains des Etats et des organismes publics (plus de 75 %) : les états membres de la zone euro au travers du premier programme d'aide, le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) et le FMI.

Le risque de la dette grecque pèse donc :

- directement sur les Etats membres en raison des prêts bilatéraux accordés à la Grèce dans le cadre du premier plan de soutien en 2010. Celui-ci prévoyait une enveloppe totale de 80 milliards d'euros dont 53 milliards d'euros auront finalement été utilisés ;
- indirectement sur les Etats membres en tant que garants du Fonds Européen de Stabilité Financière ;
- sur le FMI qui est exposé à hauteur de 30 milliards d'euros.

Au-delà de la restructuration de la dette, la Grèce aura besoin néanmoins d'environ 12 milliards d'euros en 2015 pour faire face à ses échéances budgétaires.

Il faut donc tout à la fois gérer le stock et le flux. En ce qui concerne la restructuration, il est peu probable que le FMI accepte d'effacer tout ou partie de ses 30 milliards d'euros. Depuis sa création en 1945, le FMI n'a jamais été confronté à un défaut et n'a jamais effacé aucune dette. Les quelques pays qui ont « résisté » ont toujours fini par rembourser leurs prêts. Le FMI ne peut pas procéder à un effacement de dette car ses statuts l'en empêchent et, quand bien même, un tel précédent enverrait un message extrêmement négatif à l'ensemble de ses créanciers et financeurs. Au niveau européen, des assouplissements pourraient être trouvés en matière de taux ou de durée.

Le retour de la question grecque intervient au moment où le pays sort de récession. Le taux de croissance était au deuxième semestre de l'année dernière supérieur à 1,5 %. Certes, cette croissance est loin d'effacer la chute brutale du PIB de 17,8 % constatée entre 2008 et 2014. La conséquence de cette contraction a été le gonflement de la dette exprimée en pourcentage du PIB qui est passée de 148 à 177 %. En revanche, le déficit public a été fortement réduit. Il est passé de 15,2 % en 2009 à 1,6 % en 2014. Par ailleurs, le taux de chômage après avoir atteint un pic à 27,9 %, en septembre 2014, est redescendu à 25,8 % au mois d'octobre dernier. La Grèce a bénéficié, l'année dernière, d'un important flux de touristes étrangers, plus de 20 millions attirés par des prix attractifs ce qui a contribué à la reprise économique en Grèce en 2014. Cette année, le flux de touristes devrait s'amplifier compte tenu des événements au Moyen Orient et dans le Maghreb.

L'amélioration de la situation conjoncturelle n'a pas reçu d'échos favorables au sein de l'opinion publique. Après six années de rigueur, les Grecs demandent une pause et de nouvelles perspectives. C'est un moment charnière, la reprise est trop faible et trop récente pour donner de l'espoir quand les efforts consentis sont de plus en plus mal acceptés. Il y a une évidente envie de tourner la page en Grèce.

Europe, mon cher travail !

Selon une étude Eurostat / Bundesbank, la France arrive en cinquième position pour le coût du travail par heure et par homme dans le secteur privé. Le coût, en 2013, était de 34,8 euros contre 28 euros en moyenne au sein de la zone euro et 28,7 en Allemagne. Le Danemark (42 euros), la Belgique (41,2 euros), la Suède (40,6 euros) et le Luxembourg (37,5 euros) sont les pays les plus chers et devancent la France. Parmi les pays à faibles coûts, figurent sans surprise la Pologne (7,8 euros) et la Hongrie (8,1 euros). A ce tableau des coûts, il convient d'associer celui des productivités. Or, ce sont les pays à coûts élevés qui enregistrent les productivités par heure travaillée les plus élevées. Arrivent en tête le Luxembourg (58,2 euros en 2012), le Danemark (53,4 euros en 2013), l'Irlande (48,8) la Belgique (45,8), les Pays-Bas (45,8) et la France (45,6). La productivité horaire de l'Allemagne ne s'élève qu'à 42,8 euros. Parmi les pays à faible productivité se trouvent la Bulgarie (4,9) et la Roumanie (5,6). C'est en mixant les deux paramètres que nous pouvons avoir une idée sur la compétitivité ou non d'une économie...

Quand l'Afrique sub-saharienne s'éveille

La croissance de l'Afrique sub-saharienne a, selon la Banque Mondiale, atteint 4,5 % en 2014 contre 4,2 %, en 2013. Pour cette année, le PIB pourrait s'accroître de 4,6 % / 4,9 %. La croissance est portée par l'augmentation des investissements et cela malgré le recul des flux en provenance de l'étranger. L'augmentation de la production agricole ainsi que des prix agricoles soutient l'activité tout comme le développement des services. La baisse des cours de l'énergie et des matières premières pénalise les pays producteurs mais sans pour autant mettre en danger la croissance. Ainsi, selon les dernières projections du FMI (janvier 2015), le taux de croissance du Nigéria serait de 4,8 % cette année et de 5,2 % l'année prochaine. Ce pays tire profit de la diversification de ses activités ; les services représentent désormais plus de 50 % du PIB. L'Afrique du Sud connaît une situation un peu plus

délicate avec une forte inflation et des relations sociales toujours complexes. Son taux de croissance ne devrait pas dépasser 2,1 % en 2015 et 2,5 % en 2016.

Les craintes liées à l'épidémie d'Ebola diminuent. Les conséquences économiques seraient moins importantes que prévues grâce à la mobilisation internationale. Les échanges dans les pays atteints Guinée, Sierra Léone Libéria, sont touchés avec une perte évaluée pour 2015 à plus de 500 millions de dollars. En cas de multiplication des foyers infectieux, le coût pour l'Afrique sub-saharienne pourrait en revanche exploser pour atteindre plus de 6 milliards de dollars.

LE COIN DES TENDANCES

Le Royaume-Uni, la nouvelle puissance agricole

Le Royaume-Uni au nom de la théorie des avantages comparatifs a été un des premiers pays à délaisser son agriculture, au 19^{ème} siècle, afin de se spécialiser sur la production de biens industriels qu'il a délaissée par la suite en privilégiant la finance.

Le faible rôle de l'agriculture Outre-Manche a eu pour conséquence le fameux « I want my money back » de Margaret Thatcher. Mais ces temps sont peut-être révolus. Selon les derniers chiffres de l'Institut des exportations britanniques, les exportations agro-alimentaires sont en forte hausse. Ainsi, elles se sont élevées, en 2014, à 25 milliards d'euros. Les entreprises britanniques ont exporté dans 86 pays leurs fromages dont 22 000 tonnes en France, ce qui reste une goutte d'eau au regard de la production nationale, 1,9 million de tonnes. Néanmoins, les exportations vers la France ont augmenté de 25 % en quatre ans. De même et cela est encore plus étonnant, les exportations de vins anglais vers la France ont atteint, en 2014, 63 millions d'euros. Les exportations viticoles de la perfide Albion génèrent plus de 100 millions d'euros de recettes. Pour la France, le gain est de près de 8 milliards d'euros. Le Royaume-Uni a réussi à vendre du chocolat aux Suisses et du thé au Chinois. Pour autant, notre voisin n'est pas en train de devenir une puissance agricole. Il mène avant tout une campagne de communication pour faire connaître le savoir-faire de son industrie agro-alimentaire et pour inciter à consommer « made in Great-Britain ».

Pas très tendance, de moins en moins d'entreprises innovantes en Europe

Au sein de l'Union européenne, 48,9 % des entreprises de 10 salariés et plus ont déclaré avoir mené des activités d'innovation entre 2010 et 2012. Ce taux était de 52,8 % entre 2008 et 2010. Parmi les pays où la proportion d'entreprises innovantes est la plus importante figurent l'Allemagne (67 %), le Luxembourg (66 %), l'Irlande (59 %), l'Italie et la Suède. La France se situe au 8^{ème} rang avec un taux de 53,4 %. Notre pays est handicapé par le nombre réduit d'entreprises de taille intermédiaire. Néanmoins, le taux français est stable depuis 2008 quand, pour la très grande majorité des pays, il s'inscrit en baisse.

Ce recul du nombre d'entreprises innovantes est la conséquence de la baisse de l'investissement constaté depuis la crise financière et surtout depuis 2010 dans de nombreux pays. L'Allemagne ne fait pas exception car le taux d'entreprises innovantes y est passé de 79 à 67% de en six ans. Ce déclin de l'innovation privée qui va de pair avec une baisse des gains de productivité explique, en grande partie, l'écart de croissance avec les Etats-Unis.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 25 janvier

Elections législatives en **Grèce**

Au **Japon**, il conviendra de regarder les résultats de la balance commerciale pour 2014.

Lundi 26 janvier

En **Allemagne**, il sera intéressant de suivre **l'indice IFO sur le climat des affaires qui devrait être en hausse d'un point**. L'institut IFO publiera également ses perspectives du mois de janvier.

En **France**, le projet de loi Macron sur la croissance et l'attractivité commencera à être discuté à l'Assemblée nationale.

Pour la **zone euro**, il faudra regarder **les résultats des ventes de détail** pour le mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, seront **publiés les indices PMI composite de Markit et des services de Markit** pour le mois de janvier. **L'indice manufacturier de la FED de Dallas** sera également rendu public.

Mardi 27 janvier

En **Chine**, il faudra suivre **l'indice des indicateurs avancés** de décembre.

En **Allemagne**, sera connu **le résultat des ventes de détail** du mois de décembre.

En **France**, il faudra regarder **l'évolution du climat des affaires** du mois de janvier. Seront également publiés les résultats du chômage pour le mois de décembre ainsi que ceux sur la construction de logements.

Au **Royaume-Uni**, seront connus **l'indice des services** de novembre, **le résultat de la croissance du PIB pour le 4^{ème} trimestre et donc pour l'année 2014**.

Aux **Etats-Unis**, plusieurs résultats et indicateurs seront communiqués dont **les commandes de biens durables du mois de décembre** qui devraient être en hausse de 0,5 % (après un recul de 0,9 % en novembre). Seront également publiés **l'indice Reedbook** du mois de janvier et **les ventes de maisons neuves** pour le mois de décembre. Sera également rendue publique **la confiance des consommateurs** pour le mois de janvier qui devrait être en hausse de 2 points.

Mercredi 28 janvier

En **Allemagne**, il faudra suivre la publication de **l'enquête sur la confiance des consommateurs (GfK)** du mois de décembre. Cet indice est attendu en légère hausse.

En **France**, sera communiqué **l'indice de confiance des consommateurs** pour le mois de janvier. Il devrait s'inscrire en baisse de près de deux points et rester, de ce fait, largement en-dessous de sa moyenne de longue tendance.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **la déclaration de politique monétaire de la FED**.

Au **Japon**, seront publiés **les résultats de la production industrielle** du mois de décembre et ceux des ventes de détail.

Jeudi 29 janvier

En **France**, il faudra suivre **les dépenses de consommation** du mois de décembre. Toujours en France, la Fédération Française des Sociétés d'Assurances présentera le bilan 2014 de l'assurance.

En **Espagne**, sera connu **le résultat des ventes de détail** du mois de décembre.

En **Allemagne**, il faudra être attentif à **l'évolution du taux de chômage** du mois de décembre. Le taux de chômage, en novembre, s'élevait à 6,5 %.

Toujours en **Allemagne**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de janvier. Au mois de janvier, le recul devrait être de 0,7 % après 0 % au mois de décembre.

En **Italie**, il faudra **regarder la confiance des entreprises et celle des consommateurs** pour le mois de janvier.

Pour la **zone euro**, seront publiés **les indices sur le climat des affaires et de l'industrie** pour le mois de janvier. Sera également rendu public l'indice de confiance des consommateurs qui devrait être en légère amélioration. A Bruxelles, se réunira l'Eurogroupe.

Aux **Etats-Unis** sera rendu public **le résultat des promesses de vente des maisons** pour le mois de décembre.

Au **Japon** sera communiquée **la dépense totale des ménages** pour le mois de décembre ainsi que **le taux d'inflation** de ce même mois. **Le taux de chômage** sera également publié. Il était de 3,5 % au mois de novembre.

Vendredi 30 janvier

En **Espagne** sera publié **le taux d'inflation** du mois de janvier. Sera également publié **le taux de croissance du PIB** pour le quatrième trimestre 2014.

En **Italie** sera connu **le taux de chômage** pour le mois de décembre.

Pour **la zone euro** sera rendu public **l'indice des prix à la consommation** pour le mois de janvier. Au mois de décembre, en rythme annuel, il était de -0,2 %. Il devrait encore reculer pour atteindre -0,5 %. Toujours pour la **zone euro**, sera connu **le taux de chômage** du mois de décembre. Une stabilisation à 11,5 % est prévue.

Aux **Etats-Unis** seront connus **l'indice du coût de l'emploi** et **les dépenses personnelles de consommation** pour le quatrième trimestre 2014.

Toujours aux **Etats-Unis**, sera communiqué **l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** pour le mois de janvier.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Valérian Denis et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC